

**RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

**CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON**

**EXERCICE 2014**

134e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION  
FRANÇOIS-LOUIS BOREL  
Au 31 décembre 2014**

M.	Richard BARZE, architecte, président, Cernier	dès 2005
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
Drs	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, Engollon (pour la commune de Val-de-Ruz)	dès 2013
Mme	Laurence PERRIN, conseillère communale, Cortaillod	dès 2010
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Chézard	dès 2013

Représentant du Service des Institutions pour Adultes et Mineurs :

M. Luca FUMAGALLI, adjoint au chef de service

Représentants de la direction :

M. Jean-Marie VILLAT, directeur  
M. Vincent PERRIN, sous-directeur  
M. Patrick MELICHAR, administrateur  
M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Dr. Michael RENK, médecin chef

Représentants du personnel :

M. Eric BINDITH, concierge  
M. Gustavo RUEGGER, éducateur

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

## FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL RAPPORT DU PRESIDENT

Cette année, mon rapport sera plus concis, car l'année 2014, comme 2013 et 2012, fût relativement sereine, sans événement important ou fait marquant durablement la vie de la Fondation que j'ai le plaisir de présider. Comme ces dernières années, mon constat est également confirmé : La Fondation François-Louis Borel est une institution qui fonctionne bien grâce à l'enthousiasme, la fidélité et la cohésion de l'équipe éducative, appuyée par une gestion rigoureuse de la direction et de tous ses collaborateurs.

A l'échéance de cette année, je tiens donc, au nom de tous les membres de la Commission de Surveillance et en mon nom personnel, à remercier l'ensemble du personnel pour la remarquable qualité du travail accompli, à laquelle j'ajouterai une gestion exemplaire du budget et des comptes.

Autre point positif, notre Commission de Surveillance œuvre efficacement et je crois pouvoir affirmer que ses membres ont du plaisir à se retrouver pour débattre des sujets riches et variés qui sont traités durant l'année.

Le remaniement parcellaire dans lequel est inclus le domaine agricole de Dombresson progresse normalement. Au-delà du regroupement des parcelles du domaine et sa séparation des bâtiments, donc d'une exploitation plus rationnelle, cette démarche devait aussi être un élément facilitateur de l'étude du dossier d'implantation d'une structure concordataire fermée pour filles, à l'emplacement de la ferme et de ses annexes.

Malheureusement, et sans entrer dans les détails, force est de constater que l'évolution de ce projet est très lente, tant les acteurs sont nombreux et les critères confirmant le besoin de cette structure, remis systématiquement en cause. Malgré la volonté affirmée du groupe de pilotage de la Fondation Suisse Bellevue « d'aller de l'avant », nous devons encore nous interroger sur un délai à fixer, en regard de notre droit à poursuivre une réflexion sur d'autres alternatives de construction.

L'étude et la réalisation de l'assainissement énergétique sont maintenant lancées, plusieurs étapes sont encore à franchir, telle que la demande de subvention à l'OFJ et l'obtention du permis de construire.

Comme à son habitude, la Commission de Surveillance affrontera toutefois ces quelques nouveaux défis avec l'attention nécessaire à la poursuite du bon fonctionnement de la Fondation François-Louis Borel.

Le Président : R. Barzé

Mai 2015

## **RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2014**

En 2014, la Fondation Borel a poursuivi son activité de manière très satisfaisante tant sur le plan du suivi des enfants que pour ce qui concerne le personnel. Certes, lorsque l'on dit « de façon satisfaisante » cela ne signifie pas que tout a été simple. Des problèmes de comportement parfois aigus de la part d'enfants se sont produits, souvent même. Mais, notre mission consiste à apporter des réponses à ces problèmes. Notre concept prévoit de ne pas renvoyer d'enfants, en principe du moins. En 2014, comme les années précédentes, ce fut le cas : aucun renvoi n'est à signaler. Nous devons parfois « inventer » des modes d'accompagnement nouveaux, permettant de rester en lien avec les enfants ou adolescents quoiqu'il se passe et de construire un projet, fut-il sans prétention autre que de vivre relativement dans la légalité. Mais nombre d'enfants, la majorité en fait, évoluent vers un projet dans les normes de la moyenne des enfants en Suisse : retour à la maison et/ou vie en studio, apprentissage ou études, activités sociales constructives, etc.

Pour ce qui concerne le personnel, nous avons relevé plusieurs situations de fatigue. Fatigue pas forcément liée uniquement à l'activité professionnelle, mais assurer l'encadrement des enfants dans un milieu comme le nôtre, exige une disponibilité interne importante et permanente pour conserver une distance professionnelle, nécessaire pour accompagner ces enfants de manière sécurisée, empathique et respectueuse. Même lors de situations délicates que nous avons connues par moment, cette qualité de travail a toujours été présente et il me plaît de le relever, en remerciant encore toute l'équipe pour son engagement permanent.

J'aborderai maintenant quelques points qui ont coloré cette année 2014 :

### **Intensification de la prise en compte des droits de l'enfant**

Une commission interne travaille sur les droits de l'enfant, notamment sur la mise en application des standards de qualité éthiques Quality4Children au sein de l'institution<sup>1</sup>. En 2014, des enseignants et des éducateurs ont fait passer certains standards de Quality4Children à plusieurs enfants, en groupe et individuellement. Cette démarche s'est révélée très intéressante pour faire participer les enfants à ce qui les concerne. Bien qu'encore à l'état expérimental, elle pourrait déboucher sur une application structurée des standards dans le cadre de mise à jour planifiée de la ligne pédagogique et thérapeutique de 2016.

Mais nous n'avons bien sûr pas attendu Quality4Children pour nous soucier des droits de l'enfant et des familles. Depuis plus de 20 ans maintenant, nous avons développé le placement individualisé. Aucune décision ne se prend sans la famille. Les synthèses des professionnels, qui se déroulent sans les familles en raison du grand nombre de professionnels présents, ne sont pas des lieux de décision. C'est ensuite en réseau et avec les parents que toutes les décisions se prennent. Aujourd'hui, nous affirmons plus fortement encore que nous devons respecter les droits de l'enfant et des familles. Nous devons prendre en considération la souffrance potentielle de l'enfant et de la famille lors d'un placement. Nous devons y apporter des réponses qui diminuent autant que possible cette souffrance et le placement individualisé en est une. Aucun statut obligatoire n'est fixé par l'institution pour un enfant. Tout est l'objet d'accords avec la famille, accords qui, pour décider du statut de l'enfant, de l'endroit où il dormira par exemple, prennent en compte la réalité concrète : lieu de domicile, âge de l'enfant, capacité à se déplacer seul, et la réalité relationnelle : relation mère/père/enfant, parentalité, qualité de la relation entre les deux parents, etc.

---

<sup>1</sup> La convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a appelé en 2004, au travers du Comité des Droits de l'enfant, au développement de directives des Nations Unies pour la protection des enfants. Diverses organisations internationales, notamment la Fédération Internationale des Communautés Éducatives (FICE), l'International Foster Care Organisation (IFCO) et "SOS villages d'enfants", ont confirmé un besoin dans ce domaine.

Parfois certains placements, pourtant à priori compréhensibles, génèrent une telle souffrance au sein de la famille qu'il importe de prendre du temps pour y procéder. Il nous faut alors pouvoir laisser « mûrir » la situation jusqu'à ce que les parents parviennent à dire qu'ils ne pensent pas qu'il y ait meilleure solution que la prise en charge par notre institution. Le cadre est alors adapté dans le sens d'un consensus, certaines fois dès le début du placement, dans le sens de le rendre le plus léger possible, tant pour l'enfant que pour les parents. Cette forme de travail est maintenant ancrée dans nos processus d'admissions. Elle est pour nous tellement « normale », qu'il en devient difficile d'imaginer pouvoir travailler autrement. Procéder à des placements en internat parfois durant plusieurs mois « parce que c'est ainsi » ou « parce que nous devons comprendre comment l'enfant fonctionne », constitue une injustice pour l'enfant. Comment sera perçue cette injustice dans 20 ou 30 ans ? Au même titre que les placements abusifs le sont actuellement ? Un placement trop précipitamment pensé peut conduire toute une famille dans une perception d'injustice sociale qui, à terme, favorise plutôt la désocialisation et la révolte que l'intégration. La très grande majorité de nos enfants fait l'objet d'un placement en accord avec les familles. Cela se ressent dans les relations institution-parents qui sont rarement conflictuelles.

Nous constatons aussi l'évolution de la prise en compte des droits de l'enfant dans nos modalités de gestion de certains problèmes. Nous avons connu, en 2014, des problèmes d'ordre sexuel entre petits garçons, des problèmes de violences de la part de filles ou de jeunes adolescents envers des pairs, mais aussi contre des adultes et nous avons bien sûr connu des problèmes de drogue ou encore des fugues, etc.. On peut relever que l'équipe traite toujours davantage ces problèmes en privilégiant le lien avec les familles et l'écoute de l'enfant dans ce qu'il a à nous dire sur ce qu'il vit et sur son comportement dans un contexte donné. Les sanctions demeurent, mais elles sont moins importantes et davantage concertées avec les familles. La recherche d'aide à l'enfant est, elle, accentuée. En 2015, nous poursuivons sur ce chemin.

### **Structure fermée pour filles**

Ce dossier a connu des allers-retours entre les organes politiques des cantons, l'Office Fédéral de la Justice et plusieurs institutions romandes. Ces « va-et-vient » ont conduit le « groupe de travail Dombresson », présidé par Monsieur Hans Stöckli, à devoir effectuer de très nombreuses démarches et visites pour vérifier la faisabilité de chaque proposition. Certaines pistes semblent pertinentes et le doute surgit maintenant, sur la réalisation de cette structure à Dombresson, mais il est compréhensible que l'Etat et la Confédération ne dépensent pas des millions en frais de construction sans en avoir vérifié la pertinence. Une affaire à suivre...

### **Le SPI (Soutien Pédagogique Intensif)**

Le SPI est une structure mise en place dans notre institution pour venir en appui aux écoles rencontrant des difficultés avec certains enfants et souhaitant les intégrer transitoirement à la Fondation Borel. Le SPI constitue d'abord un enclassement auquel s'ajoute une prise en charge en journée dans le cadre d'un groupe éducatif spécifique. Trois années d'expérience ont montré que cette structure était appréciée et cautionnée par les cercles scolaires relativement proches de la Fondation, mais moins utile pour les cercles plus éloignés. Trois ans d'expérimentation nous ont permis de définir les modalités précises de

---

Ces organisations ont lancé en mars 2004 le projet devenu "Quality4Children", ayant pour but de garantir et d'améliorer les chances de développement des enfants et des jeunes adultes placés hors de leur famille. L'aboutissement concret de "Quality4Children" est le développement de 18 standards permettant d'apprécier, par l'enfant et pour l'enfant, ce qui se vit avant, pendant et après le placement. Les 5 valeurs principales défendues par Quality4Children sont : la participation, l'intégration de tous les points de vue et de la diversité, le partenariat, l'engagement au respect de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), la responsabilité et la durabilité du projet Quality4Children. La version française des standards peut être consultée sur <http://www.quality4children.ch/>.

fonctionnement du SPI, d'en définir le coût et de le proposer aux cercles scolaires. Une telle démarche devant cependant être cantonale, nous avons pris acte fin 2014 du fait que le canton de Neuchâtel ne pourrait pas assumer ce coût. Nous avons donc décidé de ne pas poursuivre cette démarche.

Cela étant, nous ne pouvons qu'espérer que des modalités d'accompagnement des difficultés comportementales se renforcent au sein des cercles scolaires. En effet, lorsque je regarde aujourd'hui la liste des demandes de placement en cours à la Fondation Borel, je relève à l'heure où j'écris ces lignes, 21 demandes en attente dont 5 enfants de 7 à 9 ans parfois mis à pied, totalement ou partiellement, pour une durée prolongée des écoles. Il semble, du moins le percevons-nous ainsi, qu'il y a un réel problème d'exclusion des écoles. Or, cela semble paradoxal à l'heure où l'école publique prône l'inclusion des enfants différents.

Les problèmes de comportement et les crises violentes placent l'école devant des problèmes auxquels le SPI n'apportait pas une réponse définitive, mais permettait d'offrir un moment de réflexion pour l'enfant comme pour l'école et parfois une évolution positive ensuite.

### **En conclusion**

Une année calme mais, comme ce rapport le montre, empreinte de beaucoup d'activités passionnantes. Je remercie l'ensemble de l'équipe, la Commission de surveillance et toutes les personnes qui gravitent autour de la Fondation pour leur appui, leurs propos, leur aide qu'ils ne cessent de nous offrir tout au long de l'année et je me réjouis de poursuivre en 2015 notre action auprès des enfants.

Fondation F.-L. Borel  
Le directeur :

Jean-Marie Villat

## **RAPPORT DU MEDECIN-DIRECTEUR DE L'EQUIPE THERAPEUTIQUE Année 2014**

L'année 2014 s'est caractérisée par une stabilité de la collaboration entre le CNPea et la Fondation Borel. Une rencontre entre la direction CPTD et l'équipe thérapeutique permet de réfléchir ensemble et d'aborder de façon constructive des situations qui interrogent.

Face à la violence, à des comportements sexualisés de certains enfants et la consommation de substances, la dynamique de groupes en classe et sur les lieux de vie nécessite un travail commun. Il est possible de trouver des solutions concertées qui tiennent compte de différentes positions professionnelles de chacun. Ceci s'applique aussi à des situations quand on nous demande l'évaluation en vue d'une éventuelle hospitalisation formulée en collaboration avec l'UHPA.

Nous remercions le cabinet du Dr Giovannoni pour sa collaboration et sa promptitude quand des bilans sanguins ou évaluations somatiques nous semblent indiqués. La collaboration bénéficie aussi de la dotation modulable et flexible qui permet par exemple de remplacer les orthophonistes en cas de congé maternité par une remplaçante. L'équipe thérapeutique apprécie particulièrement de pouvoir participer à différentes commissions de travail interne comme par exemple l'observation pendant le stage, les activités artistiques et autres, ainsi que la rencontre du Centre de compétences autour de l'enfance à Dombresson.

Au niveau des projets en cours, le groupe de prises en charge psychothérapeutiques psychodrames est en cours de développement. La discussion autour de la meilleure adaptation de dotation de l'équipe thérapeutique est en cours. L'année suivante sera marquée par le départ du médecin cadre du CNPea qui ne touchera pas directement l'activité à Dombresson.

Dr Michael Renk

Mai 2015



**LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT COLLABORE AVEC  
LA FONDATION F.-L. BOREL EN 2014**

<b>Entreprise</b>	<b>Métier exercé/Domaine</b>	<b>Lieu</b>
<b>Chez "Taillaule"</b>	Boulangier	1470 Sainte-Croix
<b>Aléria Coiffure</b>	Coiffeuse	2000 Neuchâtel
<b>Buschini SA</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Carrosserie Graber</b>	Peintre en carrosserie	2000 Neuchâtel
<b>Plâtrerie-Peinture Pierre-Alain Stauffer</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Résidence des Trois-Portes</b>	Assistante en soins communautaires	2000 Neuchâtel
<b>Ville de Neuchâtel Crèche du Centre-Ville</b>	Éducateur de la petite enfance	2000 Neuchâtel
<b>Ville de Neuchâtel, Parcs et Promenades</b>	Horticulteur	2000 Neuchâtel
<b>Yves Bianchi SA</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Coccolo, Carrelage</b>	Carreleur	2034 Peseux
<b>Crèche Sorimont "La Mosaïque"</b>	Éducateur de la petite enfance	2034 Peseux
<b>Foyer de la Côte</b>	Assistant en soins communautaires	2035 Corcelles
<b>ADR Toitures - Energies SA</b>	Charpentier	2046 Fontaines
<b>ARKange Coiffure</b>	Coiffeuse	2052 Fontainemelon
<b>Boulangerie Gouablin – Perrin</b>	Boulangier	2052 Fontainemelon
<b>Cabinet vétérinaire des Jonquilles</b>	Assistant vétérinaire	2053 Cernier
<b>ElectroPro SA</b>	Électricien	2053 Cernier
<b>Jean-François Liabeuf, Menuisier</b>	Menuisier	2053 Cernier
<b>Migros</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2053 Cernier
<b>Serrurerie Luc Rouiller</b>	Constructeur métallique	2053 Cernier
<b>Home Les Lilas</b>	Assistant en soins communautaires	2054 Chézard-St-Martin
<b>Restaurant de la Croix d'Or</b>	Cuisinier	2054 Chézard-St-Martin
<b>TREG Sàrl</b>	Menuisier/Charpentier	2054 Chézard-St-Martin

<b>Entreprise</b>	<b>Métier exercé/Domaine</b>	<b>Lieu</b>
<b>Carrosserie du Val-de-Ruz</b>	Tôlier	2056 Dombresson
<b>CEMO, Communauté d'Exploit. agri. Monnier</b>	Agriculteur	2056 Dombresson
<b>Codec SA</b>	Mécanicien	2056 Dombresson
<b>F. Perroud Électricité</b>	Électricien de montage	2056 Dombresson
<b>Garage Chatelain SA</b>	Mécanicien de maintenance	2056 Dombresson
<b>Boulangerie Roland Knöpfel</b>	Boulangier	2105 Travers
<b>Boulangerie Jacques Aeschlimann</b>	Boulangier	2114 Fleurier
<b>Dosenbach Chaussures</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2114 Fleurier
<b>Chatelain-Info</b>	Informaticien	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Dosenbach Chaussures</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Dosenbach Chaussures et Sport</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Crèche Les Bou'en Train</b>	Assistant socio-éducatif	2316 Les Ponts-de-Martel
<b>METALEM SA</b>	Cadranographe	2400 Le Locle
<b>Thermosan Sàrl</b>	Installateur sanitaire	2800 Delémont
<b>Schaller Olivier Sàrl</b>	Installateur sanitaire	2832 Rebeuvelier
<b>Horticulteur-paysagiste Plomb Sàrl</b>	Horticulteur/paysagiste	2926 Boncourt
<b>Sylvain Romano</b>	Peintre en bâtiment	2950 Courgenay

## ÉPHEMERIDE ANNEE 2014

17 janvier	Éducation routière pour les élèves des classes internes de 8 à 11H.
31 janvier au 1 <sup>er</sup> février	Vente du mimosa.
13 février	Commission de surveillance.
17 au 21 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSV.
24 au 28 mars	Camp de ski des classes internes aux Collons (VS).
22 avril	Souper à l'Hôtel DuPeyrou pour les membres du Forum des jeunes.
23 avril au 28 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied (26 élèves ont participé au Kid's Tour et 2 au Walking).
26 avril	Participation d'une dizaine de collaborateurs à la journée inter-institutions de la Maison d'enfants de Sombaille-Jeunesse.
4 juin au 2 juillet	Trans-Neuchâteloise : course de VTT, 5 étapes le mercredi soir (13 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
16 au 20 juin	Semaine verte pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSV.
20 juin	Commission de surveillance.
2 au 4 juillet	Tour du lac en vélo pour les élèves de la Préformation.
2 juillet	Fête de fin d'année scolaire sur le thème "Le Brésil".
4 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
4 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
6 au 18 juillet	Camp d'été institutionnel à Durbuy en Belgique.
23 août	Sortie du personnel.
1 <sup>er</sup> au 5 septembre	Classes vertes et camp de la Préformation.
16 septembre	Rencontre annuelle du Centre de compétences.
17 septembre	Tournoi de football inter-institutions.
25 septembre	Soirée « Portes ouvertes » de la Préformation.
2 octobre	Torrée des classes internes.
14 novembre	Commission de surveillance.
5 décembre	Saint-Nicolas.
18 décembre	Noël de la Fondation Borel.

## ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2014

### DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	EPPNER Gilbert	adjoint de direction
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	HALTER Lydia	secrétaire-réceptionniste*
Mme	LANGEL Lise	secrétaire-réceptionniste*
M.	LIENHER Sylvain	apprenti employé de commerce
M.	JEANRENAUD Mathieu	civiliste administratif

### PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	DONATI Sara Linda	institutrice*
M.	GROB Laurent	instituteur
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
Mme	KUENZI Denise	maîtresse ACT*
Mme	MERINO Anne-Tiphaine	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
M.	MONIN Patrick	assistant d'enseignant et d'éducateur
M.	MONTERO Ruan-Marco	assistant d'enseignant et d'éducateur
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice*
M.	SCHAER Olivier	instituteur

### PERSONNEL EDUCATIF

Mme	AEBERLI Sephora	éducatrice*
M.	ALVES Cédric	stagiaire éducateur*
Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	AUBERT Natascia	éducatrice*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
M.	GEISER Alexandre	éducateur / resp. orientation professionnelle
Mme	GOBAT-MATHEY Lysiane	éducatrice / maîtresse ACO*
Mme	HILTPOLD Fanny	éducatrice
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
Mme	LAURENT-MURA Julianne	éducatrice*
Mme	MICCIO Anna	éducatrice*
M.	OEUVRAY Claude	éducateur*
M.	OGUEY Bernard	éducateur*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	PONTES Lucia	éducatrice*
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice en atelier d'art-thérapie*
M.	RHAZI Abder	éducateur*
Mme	ROBERT Fanny	stagiaire éducatrice*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
Mme	STEINER Yanick	éducatrice*
M.	WALTER Mathias	éducateur*

## ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2014

### PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de piquet)

Mme	BESANCET Annette	veilleuse*
Mme	GACHET Marianne	veilleuse*
Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de piquet*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	veilleuse / service de piquet*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
Mme	KAYUMBA Mutete	veilleuse*
Mme	MARTINELLI Virginie	veilleuse*
Mme	REMY FLAIG Anne-France	veilleuse / service de piquet*

### PERSONNEL DE MAISON

M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique des bâtiments
M.	BINDITH Eric	concierge / responsable des extérieurs*
Mme	BINDITH Rose-Marie	aide concierge-cuisine*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge-cuisine*
Mme	GREMAUD Micheline	cuisinière / aide de cuisine*
M.	JACOT Denis	aide concierge*
Mme	KUENZI Denise	couturière*
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	PERRIARD Catherine	aide concierge-cuisine / veilleuse*
M.	URFER Philippe	cuisinier*
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*

### EQUIPE THERAPEUTIQUE

#### a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dr.	RENK Michael	pédopsychiatre*
Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	CRAUSAZ Annick	psychologue, psychothérapeute*
Mme	MAIORANO Fanny	psychologue*

#### b) Psychomotricité

Mme	ALLANFRANCHINI Brigitte	psychomotricienne*
-----	-------------------------	--------------------

#### c) Orthophonistes

Mme	LOPES Carla	orthophoniste*
Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

\* temps partiels

## LISTE DES DONNS EN ESPECES ET EN NATURE

### Exercice 2014

#### Dons en espèces

Pharmacie Marti, Cernier	300.00
M. Jean-Michel Buehler, Villiers	38.70
Union des Dames Paysannes du Val-de-Ruz	50.00
Mme Françoise Gunter, Peseux	100.00
Mme et M. Catherine et Michel Gonella, Fenin	100.00
Fivaz SA, Boudevilliers	100.00
Mme et M. Françoise et Urs Kallen, Hauterive	50.00
Mme Antoinette Maillard, Dombresson	100.00
Service Bénévole du Val-de-Ruz, Coffrane	50.00
M. Jean-Luc Droz, Dombresson	100.00
Mme et M. Lise et Patrick Langel, Chézard-St-Martin	120.00
Carrosserie de la Passion SA, Dombresson	600.00
Amis de la Cave du CEP, Cortaillod	450.00
Mme et M. Chantal et Sylvain Racine, Colombier	50.00
Mme et M. Sylviane et Rémy Racine, Dombresson	100.00
Mme Sylvia Oppliger, Le Pâquier (NE)	20.00
Mme Mireille Beltrame, Dombresson	400.00
Divers en espèces	500.00

#### Total en CHF

**3'228.70**

#### Dons en nature

- Edition G. Attinger SA, Hauterive, dictionnaire historique de la Suisse T. 13.
- CSM Instruments, Peseux, porte-documents.
- M. Jean-Louis Geiser, Dombresson, bon d'achat.
- PharmaciePlus Marti à Cernier, Chocolats Camille Bloch SA à Courtelary, Metro Boutique à Neuchâtel, divers lots pour le camp de ski.
- Confrérie des Compagnons du Gai-Mollet, Couvet, vélos.
- M. Jean-Daniel Matile, Chézard-St-Martin, paire de skis et vélo.
- Mme et M. Denise et Jacques Cazes, Chézard-St-Martin, équipement de ski.
- M. Jean-Pierre Jeanjaquet, Chézard-St-Martin, matériel divers.
- Mme Jeanine Emery-Marchand, Marin, vêtements.